

RPN CLASSIFICATION ADD

23 octobre 2024

Déclaration de clôture du SNADEOS CFTC lors de la RPN Classification ADD du 23 octobre 2024 – exprimée par M. Benoit VOLKOFF Secrétaire Général.

Mme La Directrice, comme nous arrivons effectivement au terme de cette négociation, je vais me permettre de faire une déclaration, au nom du comité de direction du SNADEOS CFTC, pour une fois à la fin de notre réunion.

Nous arrivons donc au terme de la négociation qui s'est engagée depuis janvier 2024.

Vous nous avez présenté un projet de texte final concernant la révision de la classification des personnels de direction, un texte que nous venons encore ce matin d'amender ensemble.

Je tiens à vous informer d'ores et déjà que le SNADEOS CFTC apposera sa signature à ce texte.

Mais si nous signons, c'est sans enthousiasme et avant tout par esprit de responsabilité. Nous sommes face à un texte qui présente des avancées réelles mais qui ne répond pas pleinement aux attentes et aux besoins de reconnaissance, notamment au regard de leurs responsabilités et de leurs compétences, des agents de direction.

La classification, modifiée par ce texte, n'est pas de nature à être véritablement attractive et encore moins susceptible de fidéliser sur le long terme. Elle présente des insuffisances car, indépendamment de la part variable, dont le mode de calcul revu entraîne une augmentation de la prime versée dès cette année, tous les agents de direction de l'institution ne bénéficieront pas d'une véritable amélioration de leur situation salariale.

Si cette amélioration est réelle pour 30 % d'entre eux, à la faveur du relèvement des coefficients de fonction et des modifications du classement des organismes, avec notamment la suppression de la catégorie D, seule une minorité d'agents de direction va pouvoir bénéficier d'une amélioration immédiate de leur rémunération. C'est malheureusement bien insuffisant.

#Constructif #Pragmatique #Responsable
le SNADEOS CFTC est au service des ADD.



Élections CPNI du 4 au 8 novembre 2024
Votez pour VOUS votez SNADEOS CFTC !



Mais, ne nous trompons pas ! Il en est de la responsabilité des pouvoirs publics qui ont décidé, d'un montant bien trop limité de l'enveloppe allouée à cette classification et qui ont refermé toute possibilité de négociation financière ultérieure.

Alors nous signerons car nous sommes responsables et réalistes. Nous signerons pour sécuriser l'enveloppe allouée par les pouvoirs publics à 4 millions d'euros.

C'est certes insuffisant pour financer une véritable refondation de notre classification, mais j'ai un peu envie de dire ... c'est mieux que rien. Et c'est pour ça que, compte tenu du contexte budgétaire actuel, le refus de signer permettrait de justifier pour la tutelle une récupération de cette somme qui serait, de fait, une contribution des personnels de la Sécurité sociale à la maîtrise de nos finances publiques qui sont à la dérive.

Nous signerons, car cette évolution de la classification présente néanmoins des améliorations et des avancées pour les personnels de direction.

On ne peut le nier avec la suppression de la catégorie D, l'augmentation des coefficients de fonction, l'allongement de la plage salariale de 100 points et la revalorisation de la part variable qui entraîne quand même une augmentation de 16 % pour leurs bénéficiaires, même si nous la jugeons insuffisante au regard de ce qui nous demandions (une triplement de la part variable).

Enfin, nous signerons dans la mesure où le texte prévoit clairement un engagement de poursuivre la négociation à partir de 2027 pour pouvoir apporter des compléments et des améliorations. Pour nous, c'était un point extrêmement important. Ce texte n'est pas définitif pour nous, il n'est pas abouti.

Il comporte des avancées, une série de premières mesures, mais qui nécessiteront d'être approfondies, complétées à brève échéance.

Ce texte marque quelque part la fin d'un premier épisode d'une série qui est loin d'être terminée.

Le SNADEOS CFTC restera donc déterminé et combatif pour rappeler la tutelle et l'UCANSS à leurs engagements de rouvrir rapidement une nouvelle négociation sur ce sujet. Notre objectif est d'aboutir à une classification qui reconnaît, pour tous les agents de direction, leurs responsabilités, leurs mérites, leurs compétences, et constitue un moyen d'assurer l'attractivité des fonctions d'agent de direction.

Nous ne sommes pas au bout du chemin. Nous ne sommes arrivés qu'à un point d'étape. **Nous resterons donc mobilisés et les agents de direction pourront compter**

#Constructif #Pragmatique#Responsable
le SNADEOS CFTC est au service des ADD.



Élections CPNI du 4 au 8 novembre 2024
Votez pour VOUS votez SNADEOS CFTC !



sur notre engagement pour doter les personnels de direction d'une véritable **classification attractive, motivante et reconnaissante de leurs fonctions.**

Et vous, Madame la Directrice, vous pourrez compter sur notre partenariat par le biais de nos propositions, de nos réflexions. Nous espérons que dès l'année prochaine, à travers d'autres négociations, et surtout en 2027, nous puissions poursuivre ensemble ce vaste chantier de l'évolution de la classification dans l'intérêt de tous les agents de direction qui servent notre belle institution.

#Constructif #Pragmatique#Responsable
le SNADEOS CFTC est au service des ADD.



Élections CPNI du 4 au 8 novembre 2024
Votez pour VOUS votez SNADEOS CFTC !

